

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Tours - Licence - Sciences du langage (4897)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Tours - Licence - Sciences du langage (4897)	Jury par défaut	Tous les candidats	150	558	451	555	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain
La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Le candidat doit disposer d'une excellente maîtrise du français tant oral qu'écrit.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Cette licence de Sciences du langage](#) permet d'acquérir :

- une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues
- une maîtrise des différentes approches du langage
- un panorama des différents champs d'application de l'étude du langage et des méthodes qui en permettent l'analyse
- la capacité d'élaborer un raisonnement scientifique à propos du langage.

Enseignements :

- Introduction au langage humain
- Linguistique
- Typologie : Familles de langues
- Phonétique

- Phonologie
- Morphologie
- Syntaxe
- Sémantique
- Discours
- Langage écrit
- Acquisition et pathologies

Pour compléter sa formation, l'étudiant peut choisir un module 3 parmi :

Allemand - Italien - Arts du spectacle - Cultures méditerranéennes - Politique et Relations Internationales (L1, L2) - Médias et Relations Internationales (L3) - Langues et éducation (L1, L2) - Français Langue Étrangère (L3)

Un enseignement de Langue des Signes Françaises est ajouté en L2 et L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Selon les critères généraux d'appréciation des dossiers adoptés par la CEV en Sciences du langage, sont examinées prioritairement les notes de première et terminale obtenues en français, langues vivantes, sciences de la vie et de la terre, philosophie et mathématiques lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.

Le classement a été établi à partir des notes figurant aux bulletins de première et terminale pour chaque série de baccalauréat concernant le français, les langues vivantes, les matières scientifiques, la philosophie et les mathématiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Ce parcours est ouvert à tous les bacheliers, sans qu'aucune formation ne soit privilégiée par rapport à d'autres. Tous les candidats qui ont formulé un vœu pour ce parcours ont reçu une proposition d'admission durant cette session.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de première et terminale obtenues en français, langues vivantes, matières scientifiques (par ex. biologie, chimie, physique, SVT), philosophie et mathématiques		Notes et moyennes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe VENDRIX,
Président de l'établissement Université de Tours